Desjardins
Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière

3e

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2023

DES MEMBRES DE
LA CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE ET
DU CENTRE DE LANAUDIÈRE

tenue en mode hybride :
Le 18 avril 2023
À 19 h 30

Sous la présidence de Mme Myriam Laporte

Personnes présentes en salle : 141
Nombre d'écoutes en direct : 39

Nombre de membres qui ont exercé leur droit de vote : 1 433

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière tenue le 18 avril 2023, à 19 h 30 en mode hybride.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse, Mme Myriam Laporte, souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière.

La présidente, Mme Laporte, agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans l'animation par :

- M. Jean-Robert Laporte, vice-président du conseil d'administration
- Mme Claire Sarrazin, secrétaire du conseil d'administration
- M. Joël Landry, directeur général

Viendront également s'adresser à l'assistance :

- M. Michel Laplante, président du comité coopération et Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)
- Mme Adèle Lavallée, présidente du comité mise en candidature

La présidente prend un moment pour saluer les membres Desjardins, dont quelques ambassadeurs de la Caisse, qui nous ont quittés au cours de l'année 2022.

Mme Laporte profite de ce moment pour saluer certains invités présents ou à distance :

- Représentants municipaux, Mesdames et messieurs les élus;
- Partenaires du Centre Desjardins aux Entreprises de Lanaudière, de Services Signature Desjardins et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- De même que d'anciens administrateurs et directeurs généraux des caisses.

Elle les remercie de leur présence et mentionne que c'est un plaisir de les compter parmi nous.

Le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée **en mode hybride**, ce qui implique que tous les membres présents, en salle et en ligne, pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets vont faire l'objet d'une période de votation en différé. La période de votation débutera à la fin de l'AGA et s'étendra aux quatre (4) prochains jours.

C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes, de même que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

1.2 Message du président du mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer À L'AGA

La présidente cède la parole à Mme Claire Sarrazin, secrétaire du conseil d'administration afin de transmettre aux membres présents en salle ainsi qu'aux membres en virtuel, quelques informations utiles pour faciliter :

- le déroulement de l'assemblée,
- les votes en direct, et
- les interactions

PRÉCISIONS IMPORTANTES

Pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.
Respecter les conditions suivantes :

- résider, être domicilié ou travailler au Québec
- être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société

/

Initiales

- être un membre réadmis membre de plein droit

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

La présidente informe que pour cette assemblée, comme il y aura de la votation en direct, les membres en salle doivent nommer deux (2) scrutateurs.

La présidente recommande alors :
- Mme Line Coutu, directrice Développement de marché et,
- M. Gilo Bellehumeur, directeur Développement de marché

Afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée, elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin de vous communiquer ces résultats.

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres en salle QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

La proposition de nommer Mme Line Coutu et M. Gilo Bellehumeur comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par la secrétaire, Mme Claire Sarrazin.

Ordre du jour
Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière du 18 avril 2023, en mode hybride

1. Ouverture de l'assemblée
   1.1. Mot de bienvenue
   1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
   2.1. Règles pour participer à l'AGA
   2.2. Nomination des personnes scrutatrices
   2.3. Adoption de l'ordre du jour
   2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
   3.1. Rapport du conseil d'administration
   3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
   3.3. Rapport financier
   3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
   5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
   5.2. Élection des membres du conseil d'administration
      5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
      5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
      5.2.3. Présentation des personnes candidates
      5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
   5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

/

Initiales

Sur proposition dûment faite et appuyée

L'ordre du jour est adopté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022

Comme indiqué dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la présidente mentionne qu'il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

La présidente demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022.

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle est adopté.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

Madame Myriam Laporte, présidente du conseil d'administration, présente tous les membres du conseil d'administration. Ce groupe composé de 9 femmes et 7 hommes, compte comme vice-président, M**.** Jean-Robert Laporte et comme secrétaire, Mme Claire Sarrazin, qui vous ont été présentés en début d'assemblée. Elle invite les administrateurs qui complètent le groupe à se lever, soit :

Solveig Choquette	**Adèle Lavallée**
William Denommé-Vincent	**Alain Maltais**
Ève Durand	**Isabelle Mireault**
Sylvie Gadoury	**Bernard Morin**
Stéphanie Gervais	**Evan Murray**
Michel Laplante	**Nicole Thiffault**
Et comme jeune administrateur de la relève :	
Hubert Girard	

Au cours de la dernière année, notre CA s'est rencontré à 11 reprises en plus de tenir une dizaine de rencontres des différents comités, de participer à l'assemblée générale annuelle de notre groupe financier ainsi qu'au 24e congrès d'orientation du Mouvement Desjardins.

Le rôle du CA, c'est d'assurer une saine gestion au niveau de la Caisse en prenant des décisions dans l'intérêt des membres actuels et futurs, mais aussi dans l'intérêt du Mouvement Desjardins, en cohérence avec les valeurs de notre coopérative et des encadrements applicables. Annuellement, les membres du CA prennent un temps d'arrêt pour analyser notre réseau de distribution en fonction de l'évolution des besoins et de la façon dont nos membres utilisent nos différents canaux de distribution. La Caisse a certes connu de grands bouleversements dans les 3 dernières années. Le numérique a pris une part encore plus grande et durable. Les services doivent être accessibles rapidement, de façon flexible et avec une expertise variée. C'est ce qui a poussé la Caisse à étendre les heures de service-conseil, notamment avec une plage horaire le samedi et à rassembler dans 7 centres une équipe pouvant vous offrir une offre de services complète.

La présidente mentionne qu'avec un actif de 3,5 milliards et 7 millions en retour aux membres et à la collectivité, ça peut difficilement se résumer en une phrase.

Alors que la Caisse observe une poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte de plus en plus cher, Desjardins est déterminé à jouer son rôle de leader. Et dans ce contexte, agir comme un leader socioéconomique, c'est d'abord être une force bienveillante, positive et inspirante pour nos membres et clients.

/

Initiales

Une force bienveillante
Conscients que chaque hausse de taux augmente le potentiel de membres en situation de vulnérabilité, une stratégie d'accompagnement proactive et bienveillante a été établie.

Pour les membres détenant des prêts à taux variables ou subissant une forte hausse de leur paiement hypothécaire, une série d'actions préventives ont été mises de l'avant, incluant des communications personnalisées ainsi qu'un contact par leur conseiller. À la Caisse, c'est 540 membres qui ont reçu un appel pour trouver des solutions qui puissent convenir à leur situation.

Pour favoriser l'autonomie financière, les membres ont pu compter sur l'offre de nos produits financiers, mais aussi sur nos services-conseils omnicanaux, nos outils en ligne et nos contenus éducatifs. Pour répondre aux préoccupations de plusieurs, Desjardins a également offert au grand public des conférences de son économiste en chef, M. Jimmy Jean.

Une force bienveillante
Grâce à nos partenariats avec des organismes du milieu, nous continuons à renforcer notre accompagnement en matière de finance solidaire.

Le Fonds d'entraide Desjardins a offert à près de 500 personnes de notre Caisse qui éprouvaient des difficultés financières, des outils d'éducation budgétaire et de l'accompagnement. De plus, 26 prêts de dépannage ont été accordés. C'est l'Association coopérative d'économie familiale de Lanaudière, l'ACEF, qui accompagne les membres de notre Caisse à ce niveau.

Quant aux 18 à 35 ans qui ont un projet d'entreprise, le programme Créavenir a appuyé 7 projets lanaudois, permettant le maintien ou la création de 25 emplois. Du côté de notre Caisse, mentionnons Les jouets Ciboulot, entreprise de commerce de détail en ligne de jouets, comme bénéficiaire de ce programme.

Une force bienveillante
Nos grands travaux technologiques se sont également poursuivis.

L'assistante virtuelle en langage naturel québécois. Une technologie qui aiguille les appels des membres et clients en fonction de ce qu'ils disent plutôt que par l'utilisation du clavier téléphonique. Il y a aussi une innovation au service de la protection des membres et clients avec la solution d'authentification par la voix, qui utilise l'empreinte vocale, qui est aussi unique que celle au bout des doigts.

Autant d'exemples de bienveillance qui se traduisent par un accompagnement proactif, une finance solidaire ainsi que des solutions innovantes, facilitantes et sécuritaires.

La force positive
La force positive de notre Mouvement permet quant à elle de donner et d'être un plus dans la vie de notre communauté, dans la vie de nos entrepreneurs et dans la vie de nos jeunes notamment.

Cette année, 2 projets d'ici ont pu recevoir un appui financier considérable grâce au Fonds du Grand Mouvement. Ce fut le cas pour le nouveau milieu de vie de la Société de l'Autisme Région Lanaudière et la Maison de la musique René-Charrette.

En lien avec notre propre Caisse, le Fonds d'aide au développement du milieu est quant à lui un autre levier, sur lequel nous pouvons nous appuyer pour exercer notre leadership à l'échelle locale. Plus de 900 000$ ont servi à appuyer cette année de nombreux projets qui vous seront présentés un peu plus tard ce soir.

La force positive
L'entrepreneuriat quant à elle est un puissant facteur d'innovation, de productivité, de création d'emplois et de croissance économique. Nous reconnaissons le rôle fondamental que jouent les entrepreneurs sur la vitalité de notre milieu et c'est dans cet esprit que nous nous sommes dotés d'outils pour les soutenir. Des investissements majeurs ont été annoncés pour concrétiser des projets favorisant la transition vers une économie circulaire et sobre en carbone.

Par l'entremise du Fonds C nous accordons une aide financière non remboursable, pouvant atteindre 20 000 $, aux entreprises qui veulent réaliser des projets de croissance ou de transformation. En 2022, ce sont un peu plus de 100 000 $ qui ont été octroyés à 10 entreprises de notre milieu grâce à ce fonds.

/

Initiales

La force positive
Une priorité pour laquelle Desjardins peut avoir également un impact positif est sans contredit la jeunesse. Au chapitre des nouveautés, mentionnons la refonte de la ristourne jeunesse qui est maintenant offerte à tous les jeunes de 5 à 17 ans et non seulement aux participants de la Caisse scolaire.

Dans le cadre du programme de bourses d'études de la Caisse, 68 jeunes ont reçu un coup de pouce financier, totalisant 50 000 $. Ces étudiants de formation secondaire, professionnelle, collégiale et universitaire ont tous été conviés à une remise de bourses. Une soirée thématique ''Sur le bord du feu'' avec Jonathan Roberge qui leur a partagé son expérience de vie en lien avec l'anxiété. En plus d'avoir été à l'honneur lors de cette soirée, chacun des boursiers a chaleureusement été félicité pour sa détermination et ses ambitions!

De plus par le biais de la Fondation Desjardins, 20 étudiants de notre Caisse, de niveau postsecondaire, se sont démarqués par leur persévérance ou leur engagement dans le milieu et se sont partagé 20 000 $ en bourses.

La force inspirante
Finalement, la Caisse a continué d'être en action sur les grands enjeux sociaux en 2022 et d'agir par l'exemple afin d'être inspirants et d'incarner le changement.

Un bel honneur pour le Mouvement Desjardins est sans contredit l'obtention du 4e rang mondial au palmarès des meilleurs employeurs pour les femmes, en plus de figurer au palmarès des meilleurs employeurs au pays. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la qualité du service offert repose sur la qualité des employés qui choisissent de joindre les rangs et Desjardins confirme à cet égard qu'il déploie les efforts pour attirer les talents.

La force inspirante
Les facteurs ESG, soit environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités et notre modèle d'affaires.

La Caisse est déterminée à accompagner nos membres avec des produits responsables et performants afin qu'ils puissent contribuer à construire un avenir plus durable. C'est donc pourquoi Desjardins a ajouté 10 nouveaux Fonds SociéTerre, portant à plus de 70 le nombre de nos solutions en investissement responsable.

La présidente mentionne que toutes ses réalisations ne seraient possibles sans la contribution de chacun des 203 employés de notre Caisse. Elle les remercie pour leur engagement à vouloir bien servir les membres, à offrir des services financiers de qualité, mais aussi à offrir leur écoute et leur aide, autant dans vos grands projets que vos préoccupations du quotidien.

La présidente remercie aussi celui qui dirige cette grande équipe, M. Joël Landry, qui sait mobiliser les troupes et faire ressortir les forces de chacun. Par son leadership et son implication à plusieurs niveaux, il fait la différence pour notre milieu et à la pleine confiance du conseil d'administration.

Enfin, merci aux 74 529 membres**.** Merci de votre engagement. En étant membre de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et en participant à sa vie démocratique, vous contribuez à faire une différence dans votre communauté. Il y a une part de vous dans ces forces bienveillantes, positives et inspirantes, comme quoi ensemble, on est plus fort.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente demande à M. Jean-Robert Laporte, vice-président, de présenter notre rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Jean-Robert Laporte, vice-président du conseil d'administration, présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les administrateurs, le directeur général, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code de déontologie.

3.3. Rapport financier

La présidente invite M. Joël Landry, directeur général, à faire part des résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022.

/

Initiales

CAPSULE VIDÉO

Écoute d'une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers.

Présentation du rapport annuel par le directeur général.

Le directeur général mentionne qu'avant de présenter les résultats de la Caisse, voici les résultats de notre grand groupe coopératif auxquels notre Caisse contribue.

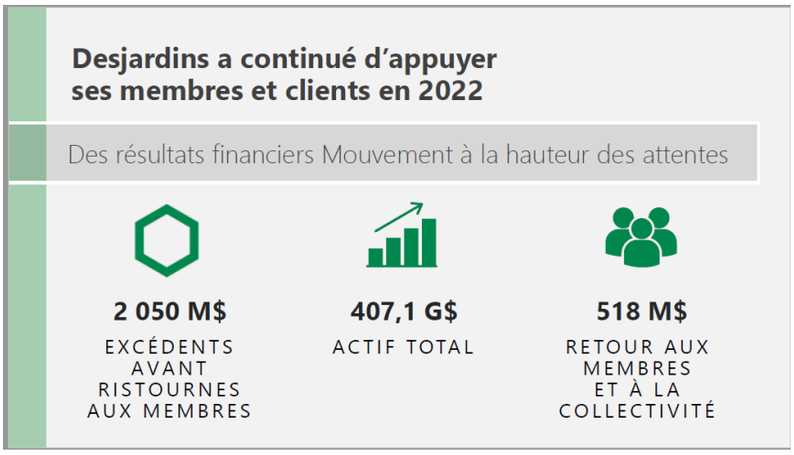

Grâce à la collaboration de chacun des secteurs de notre organisation, les excédents du Mouvement sont de 2,05 milliards (G) $, en baisse de 892 M$ par rapport à ceux de 2021, une baisse essentiellement attribuable à une hausse de la charge des sinistres dans le secteur de l'assurance de dommages, en assurance automobile et de biens. Le Mouvement Desjardins a d'ailleurs généré des revenus d'exploitation de 21,8 milliards $, supérieurs de 1,4 G$ à ceux de l'année précédente.

Le Mouvement a aussi franchi la barre de 400 G$ d'actifs en début d'année pour ainsi atteindre 407,1G$ au 31 décembre 2022. C'est grâce à cette bonne performance financière que nous verserons une ristourne cette année, dont le détail sera présenté un peu plus tard.

Pour l'ensemble du Mouvement Desjardins, c'est 518 M$ qui vous seront retournés ainsi qu'à la collectivité, soit 21 M$ de plus que l'an dernier. Nous pouvons être fiers de notre coopérative.

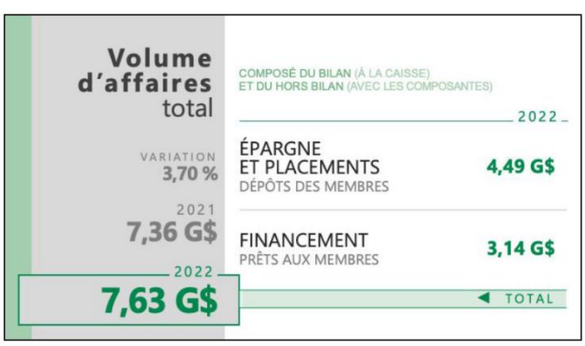

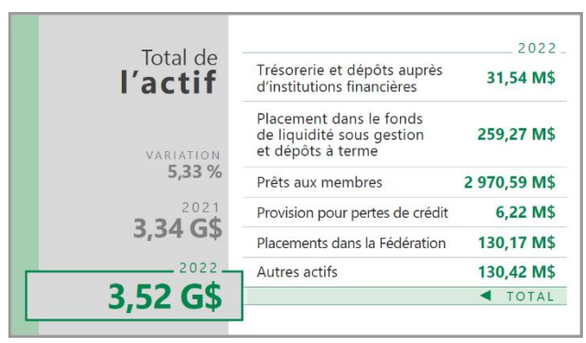

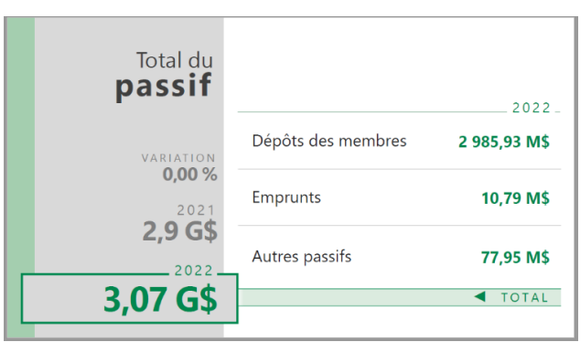

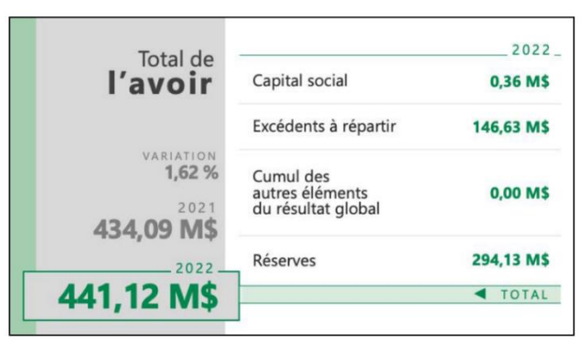

/

Initiales

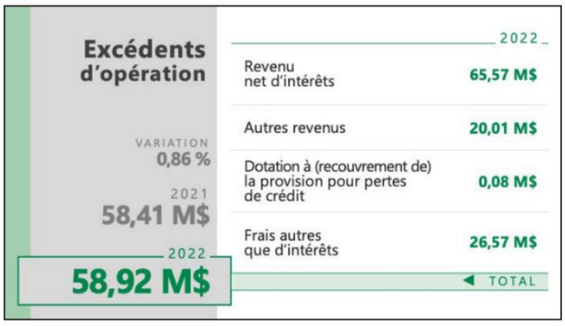

Excédents d'opération	2022
Revenu net d'intérêts	65,57 M$
Autres revenus	20,01 M$
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	0,08 M$
Frais autres que d'intérêts	26,57 M$
TOTAL	58,92 M$

VARIATION 0,86 %
2021 58,41 M$

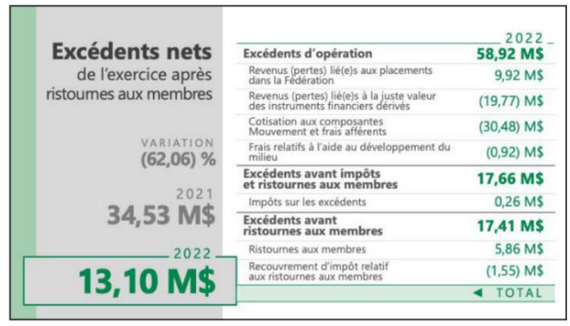

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	2022
Excédents d'opération	**58,92 M$**
Revenus (pertes) lié(e)s aux placements dans la Fédération	9,92 M$
Revenus (pertes) lié(e)s à la juste valeur des instruments financiers dérivés	(19,77) M$
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(30,48) M$
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,92) M$
Excédents avant impôts et ristournes aux membres	**17,66 M$**
Impôts sur les excédents	0,26 M$
Excédents avant ristournes aux membres	**17,41 M$**
Ristournes aux membres	5,86 M$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1,55) M$
TOTAL	13,10 M$

VARIATION (62,06) %
2021 34,53 M$

Le directeur général présente en détail les résultats financiers propres à la Caisse de Joliette et du Centre de Lanaudière résumés ci-dessus. Il souligne la bonne performance de l'année et la solidité financière de la Caisse.

Également, il informe l'assemblée que le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2022 est de 7,0 M$. Ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2021, auxquels a été ajouté un montant de 835 587 $ voté par vous les membres, lors de l'AGA de l'année dernière.

Le directeur général précise qu'un montant de **922 000$** a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de **244 000$.**

La présidente demande si des personnes ont des questions en lien avec les résultats financiers. Aucune question n'a été soulevée.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente invite M. Michel Laplante, président du comité Coopération à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

M. Laplante présentera les sommes totales qui ont été fièrement investies en 2022 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), et les dons et commandites.

CAPSULE VIDÉO

Vous avez pu constater que la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions jouant un rôle essentiel auprès de notre population des 16 villes et municipalités que la Caisse dessert.

En complément à cette vidéo et aux différents points déjà énumérés par la présidente du conseil d'administration, M. Laplante rappelle que la Caisse s'est dotée d'une politique d'investissement depuis 2021 après vous avoir consultés au préalable. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du Fonds d'aide au développement du milieu, des dons et des commandites.

En cohérence avec sa nature coopérative, sa raison d'être et sa cible, votre Caisse intègre maintenant à ses activités et envers les projets qu'elle souhaite supporter financièrement, les principes de développement durable (selon les 3 piliers : social, environnement et économie).

M. Laplante souligne et salue les bonnes pratiques de certains organismes demandeurs en la matière et selon les facteurs ESG (environnement, social et gouvernance), outil principal pour appliquer le développement durable à une situation.

À titre d'exemple pour les enjeux environnementaux, notons les bonnes actions écoresponsables de la Fondation du Camp De-La-Salle dans l'organisation de son événement sportif annuel, le cross-triathlon. La Fondation est en démarche pour faire certifier l'événement, mais d'ici là :

- Elle rend la trousse du participant facultative.
- Elle élimine les bouteilles de plastique sur place pour les remplacer par des fontaines d'eau pour le remplissage.
- Elle prône l'utilisation de vaisselle réutilisable ou compostable.
- Le co-voiturage entre bénévoles est fortement encouragé tout comme le recyclage et le compost des matières.

/

Initiales

- Les chandails des bénévoles et organisateurs sont réutilisés d'une édition à l'autre.

Du côté des enjeux sociaux (société équitable et inclusive), notons notre partenariat avec l'Association pour les Jeunes de la rue de Joliette. Les bonnes actions de cette association viennent en aide à des jeunes en situation de rupture sociale ou à risque de l'être.

Et finalement, pour les enjeux de gouvernance (portant sur la manière dont un projet ou une organisation sont dirigés), nous pensons à Bénévoles Conseil Lanaudière, un organisme de qui nous sommes partenaires et qui a été mis en place pour permettre aux organismes sociocommunautaires lanaudois d'être accompagnés gratuitement dans leur gestion et leur gouvernance. Il est composé de bénévoles chevronnés qui se mobilisent pour guider, inspirer, aider et mentorer par exemple le conseil d'administration d'un organisme.

Chacune de ces initiatives a un impact considérable sur le développement durable de notre milieu. La Caisse est ravie de soutenir les initiatives de notre milieu en ce sens et espérons que ce partage de bonnes pratiques saura inspirer les organismes pour les prochaines demandes de partenariat qu'ils adresseront à notre Caisse.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente invite les personnes dans la salle à se présenter au micro afin de poser leurs questions. Les gens à distance peuvent également s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue.

Question 1
(retiré) mentionne que suite à la rénovation du Centre de services de Saint-Félix-de-Valois, il y a un problème de confidentialité au niveau des comptoirs caissiers. (retiré) a même déposé une plainte afin d'aviser la Caisse que les transactions devraient être confidentielles pour tous les membres. De plus, il mentionne qu'il n'y a plus de boîte afin de faire des commentaires ou des plaintes en format papier.

Réponse :
Le directeur général remercie (retiré) pour sa question qui est très pertinente. La Caisse est au courant de la situation et il présente les actions qui ont été posées :

- Addition d'un système de masquage sonore avec un bruit de fond qui a été augmenté de volume;
- Déplacement des sièges d'attente afin de les éloigner des comptoirs caissiers;
- Augmentation du volume de la musique afin de masquer le bruit.

La Caisse est en action pour trouver la meilleure façon pour assurer la confidentialité des transactions des comptoirs caissiers.

De plus, il est toujours possible de contacter la Caisse afin de soumettre vos commentaires ou vos questions par téléphone ou dans nos différents Centres de services.

Question 2
(retiré) mentionne qu'il a de la difficulté à se rendre à la Caisse au Centre de services Notre-Dame-des-Prairies avec son vélo (trop de trafic). Il demande s'il serait possible de construire un tunnel afin de rendre l'accès plus sécuritaire.

Réponse :
Le directeur le remercie pour son intervention et reconnaît que l'accès peut-être un enjeu pour les membres qui souhaitent traverser sans voiture. Séance tenante, il invite une gestionnaire de la Caisse à prendre en charge les besoins de (retiré) pour possiblement transiger de façon numérique pour certains de nos services limitant ainsi les déplacements difficiles.

Question 3
(retiré) de l'organisme Aux bonheurs des aînés Lanaudière voudrait remercier la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière pour son partenariat pour deux projets : en 2021 pour l'achat d'un véhicule et en 2022 pour le projet d'achat d'un bâtiment. « Grâce à la Caisse, l'organisme est passé de 109 membres en 2020 à 600 membres en 2023. Merci beaucoup à la Caisse» !

Réponse :
Le directeur remercie (retiré) pour son intervention.

/

Initiales

Question 4
(retiré) suggère que les bourses d'études pour nos étudiants qui sont d'un montant total de 50 000$ pourraient être augmentées à 75 000$ ou même 100 000$.

Réponse :
Le directeur général remercie (retiré) de partager la même ambition que le conseil d'administration de supporter la jeunesse. Il précise que les bourses d'études étaient auparavant de 40 000$, mais que depuis les deux dernières années, la Caisse a augmenté à 50 000$. De plus, la Fondation Desjardins aide aussi les étudiants avec différentes bourses, dont 2,7 M$ remis par la Fondation à environ 1 400 étudiants à l'échelle du Mouvement Desjardins dont 25 bourses ont été octroyées à des membres de notre Caisse via la Fondation.

Question 5
(retiré) revient avec une nouvelle suggestion afin d'attirer la participation des membres à l'AGA de la Caisse :

- Convoquer les membres la fin de semaine et non la semaine, car les gens travaillent et s'occupent de leur famille;
- Faire un brunch le samedi avec tous les membres afin d'intégrer les jeunes (investissement pour le futur).

Réponse :
La présidente le remercie pour son intérêt à rendre plus participative l'assemblée et l'informe qu'à chaque année, le conseil d'administration se penche sur l'orientation à donner à notre assemblée générale.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation des propositions sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Présentation du partage des excédents et la ristourne.

CAPSULE VIDÉO
Présentation d'une capsule vidéo qui présente le versement des ristournes individuelles à la communauté, un élément distinctif de notre coopérative.

Voyons maintenant comment

- le rapport annuel 2022

et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle vous serez appelés à voter.

La présidente invite M. Joël Landry à vous présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

Le directeur général présente la recommandation :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**13,10 M$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	132,82 M$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	0,68 k$
Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	0,03 M$
Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**146,63 M$**
Affectation au FADM	(0,85) M$
Affectation à la RRE	(27,35) M$
Affectation à la réserve générale	(118,44) M$
Solde des excédents à répartir	**0**

1 Inclut **5 860 k$** de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
2 Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

_____/_____
Initiales

Proposition sur la répartition des excédents annuels

	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE $
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE **VOLUMES**[1]			
Comptes	0,58 $		813 k$
Épargne et placements			767 k$
Fonds			324 k$
Prêts et marges de crédit			1 686 k$
RISTOURNE **ASSURANCES**[2]	23 $/1 000 $ de prime		773 k$
RISTOURNE **CARTES DE CRÉDIT**[2]	0,58 $/1 000 $ d'achats nets		396 k$
RISTOURNE **PRODUITS**[2]	Montant de 50 $[3]		986 k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT **EN GESTION DE PATRIMOINE**[2]	Montant de 23 $/1 000 $ d'honoraires et de commissions		74 k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			5 819 k$

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée. [2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. [3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La présidente demande maintenant la proposition d'une personne parmi les membres habilités à la faire pour appuyer la recommandation.

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration et qui concerne la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes, sera soumise au vote au cours des 4 prochains jours.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit le règlement de la Caisse, la présidente annonce qu'elle agira comme présidente d'élection, assistée des personnes scrutatrices et de la secrétaire d'élection qui veilleront au bon déroulement des votes.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

La présidente invite Mme Adèle Lavallée, présidente du comité, à nous rappeler la démarche du profil collectif enrichi et à faire part du rapport du comité de mise en candidature.

Mme Lavallée informe l'assemblée que le conseil d'administration (CA) se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que la Caisse se donne pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administratrices et des administrateurs.

Voici le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier au 6 février 2023 à 16 h de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- publicité dans le journal local
- mention dans l'infolettre mensuelle envoyée par courriel aux membres dont nous avons l'adresse courriel
- affichage dynamique sur les écrans en Caisse
- message à la radio

/

Initiales

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : en technologie de l'information et en développement durable serait un atout
- 1 femme et 4 hommes afin de maintenir la parité au conseil d'administration. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 personne âgée de 35-49 ans, 3 personnes âgées de 50-64 ans et 1 personne âgée de 65 ans et plus
- Favoriser des personnes représentant le secteur agricole.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 7 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi,* le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins. Une personne a depuis la publication de l'avis, retiré sa candidature. La Caisse en compte donc 6.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici donc toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Solveig Choquette	Alain Maltais
Michel De Broux	Isabelle Mireault
Hubert Girard	Bernard Morin

Un tableau-synthèse qui répond aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse.

La présidente invite les membres à consulter ce document avant d'exercer leur droit de vote afin de permettre de faire des choix éclairés.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

La présidente informe les membres que comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé.

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, le comité mise en candidature a demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation, d'un maximum de 2 minutes.

Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, la présidente devra les aviser lorsque le temps sera écoulé, pour mettre fin à leur présentation.

La présidente mentionne que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse. Elle en profite pour remercier chaleureusement les personnes candidates pour leur engagement dans la vie démocratique de notre Caisse.

Bonne chance à ceux et celles qui seront en élection pour les 4 prochains jours. Notre Caisse a besoin de gens qui souhaitent s'engager comme vous pour assurer sa pérennité et veiller à préserver sa vitalité coopérative.

Présentation des 6 personnes candidates. La présidente remercie les candidats de s'être prêtés à cet exercice démocratique et salue sincèrement leur engagement.

5.2.4. Élection par votation

Comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

/

Initiales

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente invite Mme Claire Sarrazin à donner les précisions sur l'exercice de vote en différé.

Mme Sarrazin mentionne que dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- l'élection des membres du conseil d'administration.

Pour l'exercice du vote en différé:

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans ***AccèsD*** ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
    - Donc même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée;
    - Pour ceux et celles qui voudraient aussi revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.
- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse, soit:
    - Le document présentant les personnes candidates;
    - Le document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
    - Ainsi que le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Mme Sarrazin cède maintenant la parole à M. Jean-Robert Laporte.

<u>Ouverture de la période de votation en différé</u>

M. Laporte mentionne que dès la fin de la présentation, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera donc possible pour les membres de voter jusqu'au samedi 22 avril, à 23h59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce 18 avril 2023.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, M. Laporte informe toutefois que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous seriez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous serait soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente remercie la participation des membres pour leur implication ainsi que pour la confiance à l'égard du conseil d'administration et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière!

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée et au conseil d'administration pour leur appui soutenu.

Un merci tout particulier pour le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

/

Initiales

Elle remercie le Cégep de Lanaudière à Joliette de nous offrir gracieusement le stationnement pour les gens présents ici ce soir.

Elle tient aussi à souhaiter bonne chance à ceux et celles qui sont en élection.

Avant de quitter, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires sur la tenue de cette AGA en mode hybride! Pour les gens à distance, la présidente les invite à surveiller la page Facebook de la Caisse. C'est par ce moyen que les impressions seront recueillies dans les prochains jours.

La présidente informe qu'il y a quelques prix de participation pour les membres présents et aussi ceux en ligne.

Pour les membres présents, des plateaux de bouchées individuelles et des breuvages les attendent à la sortie.

La présidente souhaite une bonne fin de soirée, un bon vote et invite les membres à surveiller les prochaines communications pour la levée officielle de cette assemblée générale. Merci!

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes

97% des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est : **Adoptée**

Élection des candidats à la fonction d'administrateur pour l'année 2023 sont :

Après compilation des votes enregistrés, la présidente d'élection déclare élues les personnes suivantes :

1. Mme Solveig Choquette
2. M. Hubert Girard
3. M. Alain Maltais
4. Mme Isabelle Mireault
5. M. Bernard Morin

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée, le 25 avril 2023 à 16h41.

Pour Adoption, le 15 avril 2024.

LA PRÉSIDENTE	LA SECRÉTAIRE
Myriam Laporte	Claire Sarrazin

/

Initiales